

Situation des emplois et des agents : Une gestion de la Pénurie d'emplois !

Au 1^{er} janvier, le taux de couverture du département sera à 96,24% (*calcul Tagerfip qui est déjà bien loin de la réalité*) soit une carence de 20 emplois.

De plus, avec seulement 3 arrivées C et 6 arrivées B dans le département dans la Filière Gestion Publique, la situation de l'emploi en Loire Atlantique est devenue ingérable.

Nous assistons à une gestion de la pénurie.

Les causes sont bien connues :

- Politique d'austérité
- Casse de l'emploi public
- Non remplacement de deux agents sur trois partants à la retraite.
- Politique de recrutement externe à minima

Et les conséquences sont déjà visibles :

- Mal être au travail
- Difficulté des services
- Droits et garanties des agents remis en cause

Équipe Immobile de Renfort (FGP)

Pour des raisons budgétaires l'équipe mobile de renfort (FGP) est immobilisée au plus près de sa résidence.

En effet la Direction souhaite ainsi réduire les frais de déplacement.

La conséquence est directe sur les mutations puisque des vacances d'emplois dans certains postes sont organisées afin d'immobiliser ces équipes de renfort sans créer de sureffectif.

Cela a réduit les possibilités de mouvements de mutations et hypothèque les capacités de renfort au niveau départemental.

Démarche Stratégique : Danger !

Les choses sont dites, « pour une nouvelle étape dans la déconcentration », le verrou qu'il faut d'abord faire sauter, ce sont les règles nationales d'affectation et c'est dit clairement : "le niveau local (le directeur) est écartelé entre le niveau national qui a le dernier mot et l'agent qui a une liberté d'initiative totale (comprendre son droit à mutation) pas toujours en phase avec les nécessités de service".

Plus largement, il s'agit d'imposer « la mobilité forcée », de déplacer les agents d'une administration à l'autre en fonction des objectifs fixés dans le cadre de la Modernisation de l'Action Publique (MAP) et de l'acte III de la décentralisation.

Ce serait donc la remise en cause totale des droits et garanties des personnels en matière de mutation.

La CGT Finances Publiques s'oppose radicalement à ces évolutions et dans ce cadre, combattrait la démarche stratégique si ces orientations se voyaient confirmées.

Contrôleuses & Contrôleurs

- 6 arrivées extérieures seulement sur le département
- 18 départs connus au 01/01/2014 (13 départs à la retraite, 1 promotion B en A, 2 promotions examen pro, 1 concours CI, 1 mutation externe)
- 41 collègues ont exprimé des vœux d'affectations.
- 8 (sur 10) promus par liste d'aptitude sont nommés sur place.

Il restait sur le tableau 6 personnes dont la demande bénéficiait de l'ancienne règle FGP du classement selon **l'ancienneté de la demande**. Mme Roger, Présidente de ces CAPL, s'était engagée à faire son possible pour apurer ces demandes avant la fin du dispositif transitoire, préservant ainsi encore pour 2013 les droits acquis par les agent-es. Or, deux demandes n'ont pas abouti. QUID POUR 2014 ?

La Direction va "**répartir la pénurie, et on avisera quand il y aura le feu**". Nous assistons donc bien à une gestion de la pénurie, et gardons à l'esprit qu'il n'y aura pas de mouvement complémentaire : toute situation catastrophique devra perdurer jusqu'au 1^{er} septembre 2014.

La Direction se dit face à une situation qu'elle ne maîtrise pas. Si, sur les 26 collègues muté-es, la majorité obtient satisfaction sur le 1^{er} ou 2^{ème} choix, certains collègues se voient affecté-es loin de chez eux ou/et dans des postes non sollicités. De plus, des emplois restent vacants malgré des possibilités d'affectations (parfois dû à l'immobilisation de l'équipe mobile de renfort FGP).

Les interventions de la **CGT**, et des autres organisations syndicales, ont permis d'améliorer le mouvement. Parfois cela s'est fait avec ténacité car la Direction souhaitait rester sur ses positions. Postes déficitaires de plus d'un emploi : SIPE Ancenis (-1) Rezé (-1.9) Aigrefeuille (-1) Paimboeuf (-1.2)

Agentes & Agents

- 3 arrivées extérieures seulement sur le département
- 19 agent-es ont exprimé des vœux d'affectations.
- 10 collègues ont obtenu une affectation. La majorité a eu satisfaction sur le seul vœu ou sur le 1^{er} vœu. Cependant, 9 collègues ne participent pas au mouvement soit presque 50% des demandes, malgré des postes vacants.

A noter, qu'il n'est pas prévu de mouvement en avril 2014.

Vote

La CGT a voté contre lors de ces CAPL.

Ce vote n'empêche pas les affectations des collègues mais exprime notre mécontentement face à la gestion de la pénurie d'emplois. Celle-ci ne permet pas d'effectuer des mouvements respectueux des besoins des postes et des souhaits des collègues.

Vos représentant-es CGT lors de ces CAPL :

N'hésitez pas à nous contacter

Catégorie B :

Cécile HAURAY (02 51 12 86 06)
Geneviève DESTRADE (02 51 25 05 81)
Pierre-Yves GRELLIER (02 51 12 82 12)
Laurent LE CREURER (02 40 55 66 92)

Catégorie C :

Savka COCCO (02 51 12 84 43)
Alain COLAS (02 51 25 05 87)
Matthieu BLIN (02 40 70 90 71)

Contactez la CGT ▶ CGT Finances Publiques, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
▶ Tél & Fax : 02 40 74 06 81
▶ Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
▶ Internet : <http://www.financespubliques.cgt.fr/44/>

